



Ref : CFVU2023/ D23-0906

CFVU DU 21 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DES MOYENS AUX UFR – ANNÉE 2024.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 septembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

L'enveloppe à répartir comprend :

- *La subvention pour Charges de Service Public (SCSP) ; enveloppe 2024 : 271 000€,*
- *La part de ressources propres générées en UFR (taxe d'apprentissage, Recettes formation continue, diplômés propres et VAE) : 87108€*

Sont sorties de l'enveloppe « part ressources propres » toutes les recettes attendues pour les tests de langue, avec réaffectation à la Cité des Langues Étrangères, du Français et des Francophonies. Toutefois, le modèle aboutissant à une forte variation pour l'UFR Langues et civilisations liée à la réaffectation des moyens au département des langues du monde (intervenants extérieurs, recettes générées par les cours du soir), il a été convenu d'octroyer une part des recettes générées par les cours du soir à l'UFR de façon à tenir compte de sa contribution active tant dans l'offre de formation elle-même que dans son encadrement, soit un montant de 32 791 € réintégré au titre de l'enveloppe ressources propres de l'UFR.

Répartition de l'enveloppe 2024

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Total (ENV Formation)+(RP) | |
| UFR Humanités | 160 737 € |
| UFR Langues et civilisations | 143 100 € |
| UFR STC | 87 062 € |
| Total | 390 899 € |

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **LA RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DES MOYENS AUX UFR – ANNÉE 2024.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/09/2023.*

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents | 17 |
| Nombre de membres représentés | 10 |
| Nombre d'abstentions | 2 |
| Nombre de suffrages exprimés | 25 |
| Nombre de votes pour | 25 |
| Nombre de votes contre | 0 |

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 19/10/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 19/10/2023